

SOCIÉTÉS SOLIDAIRES

2.0 JEUNESSE, LIEN SOCIAL
ET ÉDUCATION POPULAIRE

UN MANUEL POUR S'INFORMER, ÉCHANGER
ET CONSTRUIRE DES POLITIQUES DE JEUNESSE
POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DIVERSE ET INCLUSIVE.



ProVOX

Provoquons le débat !
www.provox-jeunesse.fr

SOMMAIRE

Comment utiliser ce manuel ?	4
La problématique - La thématique	5
Construire son plaidoyer	7
Objectifs de changements	7
Des données pour argumenter	8
Le cadre juridique	10
Les acteurs clés	12
Développer les propositions	13
Pourquoi développer les propositions	13
Comment lire ce document	14
Développer l'esprit critique.....	15
Soutenir les médias portés par les jeunes.....	16
Travailler les questions de santé mentale.....	17
Améliorer le bien-être à l'école.....	18
Former les enseignants à l'interculturel.....	19
Échanger entre jeunes de différents milieux.....	20
Orientation du parcours.....	21
Compétences pratiques à l'école.....	22
Favoriser le bénévolat et le volontariat	23
Construction de l'identité et de valeurs communes	24
Mettre en place des événements européens.....	25
Revoir la communication institutionnelle.....	26
Reconnaître la mobilité internationale.....	27
Favoriser la mobilité internationale	28
Soutenir les organisations de jeunesse.....	29
Créer des lieux pour les jeunes.....	30
Des activités pour aller plus loin	31
Introduction - Pourquoi engager des jeunes sur le sujet	31
Démarche d'éducation populaire	32
S'approprier la thématique : être citoyen à Saint Germain de la Grange	33
L'Aquarium	35
Construire une action	37
Partager ses idées avec d'autres	39
Conclusion.....	41
Les parties prenantes	42
Glossaire	44
Contact	46

→ COMMENT UTILISER CE MANUEL ?

Le changement ne dépend que de vous, et tout le travail développé dans le cadre de la dynamique Provox n'aboutira à des mesures concrètes dans la vie des jeunes que si les jeunes, les organisations de jeunesse et bien sûr les pouvoirs publics et élus s'en emparent.

C'est l'objet de ce manuel, 2ème volume après celui consacré à la participation politique des jeunes sorti en 2016. Il vise à **vous accompagner dans toute démarche de changement visant à renforcer la place des jeunes dans la construction de sociétés ouvertes, inclusives et liées socialement.**

Ce manuel est à destination des travailleurs de jeunesse (animateurs socio-culturels, conseillers en insertion, éducateurs...) mais également de tous les élu.e.s et décideurs publics qui souhaiteraient s'engager au niveau local, régional, national, européen, pour travailler avec les jeunes en les considérant comme des ressources plutôt que comme problème.

Il est constitué de la manière suivante :



La première partie est consacrée à la construction de stratégies de plaidoyer qui puissent s'appuyer sur des données tangibles et vérifiées, inclure tous les acteurs concernés, poursuivre des objectifs clairs et réalistes. Il est important dans la construction de vos stratégies d'être réalistes et d'identifier les changements nécessaires pour obtenir l'impact escompté.



La deuxième partie vous permet d'explorer plus en profondeur les propositions issues des consultations publiques et des conférences européennes de la jeunesse de manière à vous en inspirer pour développer vos propres propositions à votre niveau.



Enfin, la troisième et dernière partie vous propose des fiches techniques de manière à pouvoir débattre et engager des jeunes dans une action de plaidoyer ou de construction de nouvelles politiques à la fois dans une visée éducative mais également de changement.

Vous pouvez utiliser ce manuel pour identifier des enjeux sur lesquels travailler, construire votre argumentaire, préparer des rendez-vous avec des politiques ! N'hésitez pas à le remettre aux décideurs publics concernés, plus qu'un manuel de plaidoyer il s'agit également d'un recueil de propositions, d'un outil d'animation... alors, déchirez les pages, pliez les, faites en des avions en papier et envoyez les sur les fenêtres de vos élu.e.s.

→ SOCIÉTÉS SOLIDAIRES 2.0 ?

Permettre à tous les jeunes de s'engager dans une Europe diverse, connectée et inclusive.

Depuis plusieurs années, partout en Europe, les effets conjugués de la mondialisation, mais aussi des différentes crises migratoires et des réponses qui y sont apportées provoquent chez les citoyens des questionnements, voire des tensions et un sentiment d'effritement de nos sociétés. La construction européenne se fait de plus en plus difficilement et nous observons dans beaucoup de pays la montée des extrémismes, une perte de confiance en l'avenir, des craintes identitaires, un sentiment d'impuissance du politique. Dans les périodes de doutes et de questionnements le repli sur soi est malheureusement souvent un des premiers réflexes.

Et pourtant, nous pensons que le repli sur soi ne peut pas être une réponse aux problèmes de nos sociétés. Il représente même un danger pour

la laïcité et les valeurs de solidarité intrinsèques à toute démarche d'éducation populaire et de construction d'une société apaisée. C'est la raison d'être de l'écriture de cette 2ème édition du manuel Provox. Bien sûr, cette volonté de mieux vivre ensemble ne nous dispense pas d'interroger ses éléments déclencheurs, d'analyser les causes globales et d'y apporter un point de vue critique !

Il ne s'agit pas d'administrer des leçons ou d'apporter un discours moralisateur mais de chercher à comprendre et voir dans quelle mesure le secteur jeunesse et éducation populaire peut contribuer à renforcer les liens entre citoyens, chacun avec son parcours, de créer des sociétés où chacun puisse se sentir relié aux autres, concerné et en pouvoir d'agir : des sociétés solidaires.



« Sociétés Solidaires 2.0 ! », derrière cet intitulé énigmatique se cache un ensemble d'enjeux sociétaux identifiés par les médias, dans les organisations de jeunesse et le débat public : difficultés à accueillir dignement des réfugiés, montée de l'extrémisme, rôle de l'école, futur du projet européen... Il s'agit bien d'interroger notre capacité à vivre ensemble, à créer de l'interdépendance, de la transmission et des échanges.

Et pourtant des initiatives portées par des jeunes existent partout en France et en Europe, à tout niveau que ce soit. Mais comment développer nos politiques de jeunesse afin de soutenir et finalement faciliter l'engagement des jeunes pour contribuer à une société plus inclusive, diverse et connectée ?



Pendant un an et demi, 65 000 jeunes, avec des associations et conjointement avec les pouvoirs publics à tous niveaux, ont travaillé à recueillir des bonnes pratiques et à analyser les enjeux, pour aboutir à 16 propositions au terme d'une large consultation.

Ces propositions font maintenant l'objet d'une résolution du groupe jeunesse du conseil de l'UE (réunion des ministres de la jeunesse de chaque

État-membre). Ce texte affirme plus que jamais la reconnaissance de la jeunesse non pas comme un problème à résoudre mais comme une partie des solutions aux enjeux de notre société.

C'est maintenant aux autorités publiques et aux organisations de jeunesse françaises de se saisir de ce travail pour transformer les intentions de cette résolution en réalité concrète et tangible pour les jeunes françaises et français.

Daniel Frédout,
Président du CNAJEP.



CONSTRUIRE SON PLAYDOYER.

Objectifs de changements.

L'ensemble des propositions et méthodes qui sont contenues dans ce manuel vise 3 objectifs de changements principaux. Ce que nous voulons à travers ce manuel, c'est participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politique qui puissent :

Reconnaître la jeunesse comme une ressource et non un problème à résoudre :

- Favoriser l'engagement des jeunes sous toutes ses formes
- Reconnaître le travail des structures de soutien à la jeunesse.
- Changer le regard, souvent négatif, des médias sur la jeunesse.
- Développer une politique nationale d'éducation populaire au plus près des territoires.

Aider les jeunes à révéler leur potentiel citoyen :

- Travailler sur la confiance en soi.
- Développer l'esprit de coopération dans l'éducation
- Encourager la mobilité nationale et internationale.
- Établir un droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.
- Assurer l'autonomisation des jeunes.

Construire une société basée sur des liens de solidarités entre citoyen :

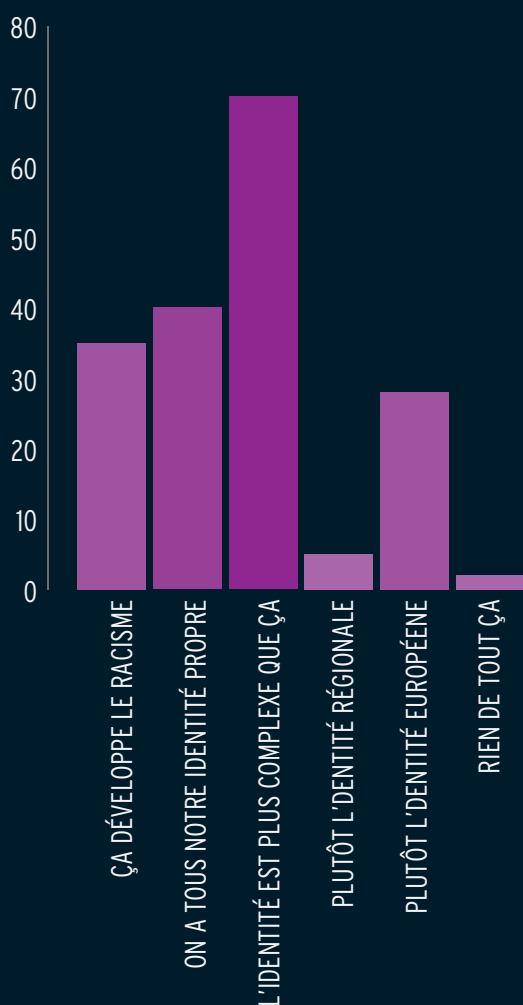
- Développer des approches de droit commun.
- Construire une Europe citoyenne et sociale.
- Lutter contre toutes les formes de discrimination.
- Assurer un accompagnement global et adapté aux jeunes qui en ont besoin.
- Simplifier et garantir l'accès aux droits

Ces 3 aspects sont essentiels et complémentaires pour contribuer à construire cette société solidaire renouvelée en France et en Europe. Une société où les citoyens sont liés ensemble par des liens de solidarité et où les jeunes sont un maillon essentiel de ces liens. Aidés dans les problèmes

qu'ils et elles peuvent rencontrer en termes d'autonomisation, leur formidable potentiel d'engagement peut permettre une transformation sociale importante et venir répondre au besoin de solidarité des personnes les plus exclues.

DES DONNÉES POUR ARGUMENTER :

➔ JE NE PENSE PAS QUE L'ON DOIVE
SE FOCALISER SUR L'IDENTITÉ NATIONALE :



➔ DES MIGRANTS DANS UN BIDONVILLE :

- C'EST CHOQUANT - 78%
- C'EST TRISTE, MAIS C'EST COMME ÇA - 06%
- C'EST PAS MON PROBLÈME - 01%
- RIEN DE TOUT ÇA - 14%

➔ DANS TON CERCLE DE PROCHES,
TU AS DES AMIS QUI ...

- N'ONT PAS LE MÊME PARCOURS SCOLAIRE - 79%
- SONT BEAUCOUP PLUS JEUNES OU PLUS VIEUX - 52%
- N'ONT PAS LES MÊMES ORIENTATIONS SEXUELLES - 60%
- SONT D'UNE ORIGINE ETHNIQUE DIFFÉRENTE - 60%
- NE FONT PAS PARTIE DE TON MILIEU SOCIAL - 60%
- N'ONT PAS LA MÊME CULTURE QUE TOI - 54%
- N'ONT PAS LES MÊMES OPTIONS RELIGIEUSES - 56%
- RIEN DE TOUT ÇA - 5%

➔ L'EUROPE C'EST :

- UNE CONSTRUCTION NÉCESSAIRE - 43%
- RIEN D'AUTRE QU'UN CONTINENT - 17%
- UNE ILLUSION HISTORIQUE - 16%
- LA SOLUTION DU FUTUR - 13%
- UN SYSTÈME DE DOMINATION - 11%

➔ QUELLES COMPÉTENCES LE SYSTÈME SCOLAIRE
DEVRAIT-IL MIEUX DÉVELOPPER ?

- ESPRIT CRITIQUE - 68%
- CITOYENNETÉ ET COMPÉTENCES SOCIALES - 56%
- APPRENDRE À APPRENDRE - 45%
- INITIATIVES ET MONTAGE DE PROJETS - 41%
- EXPRESSION CULTURELLE ET INTERCULTURELLE - 23%
- EXPRESSION DANS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE - 26%
- EXPRESSION DANS SA LANGUE MATERNELLE - 14%
- COMPÉTENCE DE BASE EN SCIENCE ET MATHÉMATIQUES - 04%
- COMPÉTENCES DIGITALES - 0%

IL Y A UN MANQUE DE DIALOGUE ENTRE JEUNES DE DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIO-CULTURELS.

83% OUI
11% NE SAIS PAS
06% NON

DANS LE DÉBAT PUBLIC, JE METS MES CONVICTIONS RELIGIEUSES DE CÔTÉ.

58% OUI
33% NON
09% NE SAIS PAS

EN FRANCE, ON A TOUS LE MÊME ACCÈS À NOS DROITS

80% NON
16% OUI
04% NE SAIS PAS

ON A BESOIN D'UN SYSTÈME QUI...

50% RÉPONDE AUX BESOINS DE CHACUN
37% DONNE LES MÊMES DROITS À TOUS
13% AUTRE

QUI SERAIT LE PLUS EFFICACE POUR LUTTER CONTRE LA MARGINALISATION?

55% LES MÉDIAS
20% LES POLITIQUES
12% L'ENSEMBLE DES CITOYENS
08% L'ÉTAT
03% AUTRE
02% LES ENTREPRISES

85%

DES JEUNES ESTIMENT QU'IL Y A DE PLUS EN PLUS D'INÉGALITÉS

3/4 DES JEUNES ESTIMENT QUE L'IMMIGRATION EST UNE SOURCE D'ENRICHISSEMENT CULTUREL

75%

OU 3/4 DES JEUNES SE SENTENT EUROPÉENS



8,7 MILLIONS D'HABITANTS DANS LES **2500** QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE.

IL Y A TROP DE PAUVRES **93%** | **58%** IL Y A TROP DE RICHES

LA RÉOLUTION DU 21 MAI 2017

Le 23 mai 2017, les 28 ministres en charge de la jeunesse dans chaque État-membre de l'UE se sont retrouvés en vue **d'adopter une résolution invitant les États-Membres à prendre en compte l'ensemble des recommandations** issues du Dialogue Structuré.

Qu'est ce que cela change :

- Le Conseil de l'UE reprend mot pour mot les propositions effectuées par les jeunes au terme d'une consultation et de débats ayant eu lieu sur 18 mois. Ces propositions font partie d'un document légal adopté au niveau européen.
- Mais la jeunesse fait partie des sujets soumis au principe de subsidiarité. C'est-à-dire que l'action européenne ne peut être que complémentaire de celle des États mais en aucun cas l'UE ne peut imposer quoi que ce soit en termes de politiques de jeunesse aux États-membres.
- En d'autres termes, chaque État est libre de prendre en compte de la manière qu'il lui convient le cadre donné par ces recommandations, de se les approprier, de les sélectionner au regard des enjeux identifiés. Ce travail sera suivi au niveau européen et chaque pays pourra partager avec les autres les progrès réalisés.
- L'ensemble des recommandations a été élaboré conjointement par les organisations de jeunesse et les pouvoirs publics. Pour nous, leur mise en œuvre se doit de se poursuivre autour des mêmes principes :
 - Continuité du dialogue : les pouvoirs publics et les organisations de jeunesse doivent continuer à coopérer pour la mise en œuvre de ces recommandations.
 - Responsabilité partagée : chacun dans son rôle propre possède une partie de la responsabilité d'amener des changements politiques.
 - Établissement d'un processus et d'objectifs précis : la mise en œuvre politique de ces recommandations demande de la méthode.

Focus sur le principe de subsidiarité :

Au niveau Européen, le principe de subsidiarité s'applique au domaine de la jeunesse et de l'éducation. C'est-à-dire que l'UE ne peut avoir qu'une action complémentaire à celle des États en apportant une valeur-ajoutée internationale.

Par ailleurs, aucune instance de l'UE (ni le conseil qui représente les États-membres, la commission ou le parlement)

n'a le pouvoir d'adopter des directives ou des actes contraignants dans le domaine de la jeunesse. L'UE ne peut qu'influer sur les politiques des États en « invitant », en « recommandant », en conduisant des études, des travaux de comparaisons entre États, en formant ou en finançant des actions.

→ LE CADRE JURIDIQUE FRANÇAIS.

La participation des jeunes à la construction d'une société plus solidaire n'est pas une idée neuve, vous trouverez ici quelques références légales sur lesquelles vous appuyer :

Loi sur le service civique du 10 mars 2010

- Donne une reconnaissance à différentes formes d'engagement et crée le service civique permettant à chaque jeune entre 16 et 25 ans de s'engager dans un projet d'intérêt général.
- Définit notamment les conditions d'engagement des jeunes et des organisations de la société civile sur ce dispositif d'engagement.

La politique de la ville

- La loi pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 définit les principes de co-construction de la politique de la ville avec les habitants
- Le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté de mars 2015 a adopté de nouvelles mesures pour améliorer la politique de la ville (Lutte contre les ségrégations, les discriminations, amélioration des relations police population, prévention de la radicalisation, expérimentation de délégués du gouvernement sur des sites pilotes...)

Loi "Égalité - Citoyenneté" adoptée le 22 décembre 2016

- Le titre 1 vise à créer une culture de l'engagement au sein de la société française en général et de la jeunesse en particulier : aménagements du service civique, participation à la vie citoyenne, régionalisation des politiques de jeunesse, expression des jeunes.
- Le titre 2 de cette loi traite de la question spécifique du logement en tant que facteur d'exclusion.
- Le titre 3 est dédié spécifiquement à la lutte contre les discriminations de toutes sortes et aux manières d'assurer l'égalité réelle.

Action de l'Éducation nationale

- Depuis la rentrée 2015, la réforme des rythmes scolaires vise à développer un meilleur équilibre entre le temps scolaire, ses apprentissages fondamentaux et d'acquisition de savoir et le temps périscolaire, ses activités artistiques, culturelles, sportive et d'expression.
- La déclaration de Paris du 17 Mars 2015 détermine la vision de l'UE sur les questions d'éducation à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations.
- La circulaire Valls du 29 septembre 2015 donne un cadre et un sens au soutien des organisations de la société civile.

Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016

- Donne une légitimité aux acteurs de la prévention sur la santé mentale, favorise l'action des patients et des citoyens dans le domaine de la prévention
- Crée un droit d'alerte sur des faits ayant une incidence sur la santé mentale et crée la possibilité d'actions de groupes.
- Cette loi prévoit un encadrement et un soutien de l'éducation à la santé.

Loi 1905

Loi de séparation des églises et de l'État

Elle définit la laïcité comme un cadre d'organisation de la société française basée sur la devise républicaine. Il s'agit d'un texte de référence à maîtriser avant d'entamer toute démarche de plaidoyer autour de la lutte contre les discriminations.

→ LES ACTEURS CLÉS

Avant de démarrer un travail de plaidoyer il est important de savoir vers quelle cible celui-ci sera porté. Pour cela il est important de maîtriser quelques notions comme la notion de compétence, de degré d'influence, d'espace d'influence...

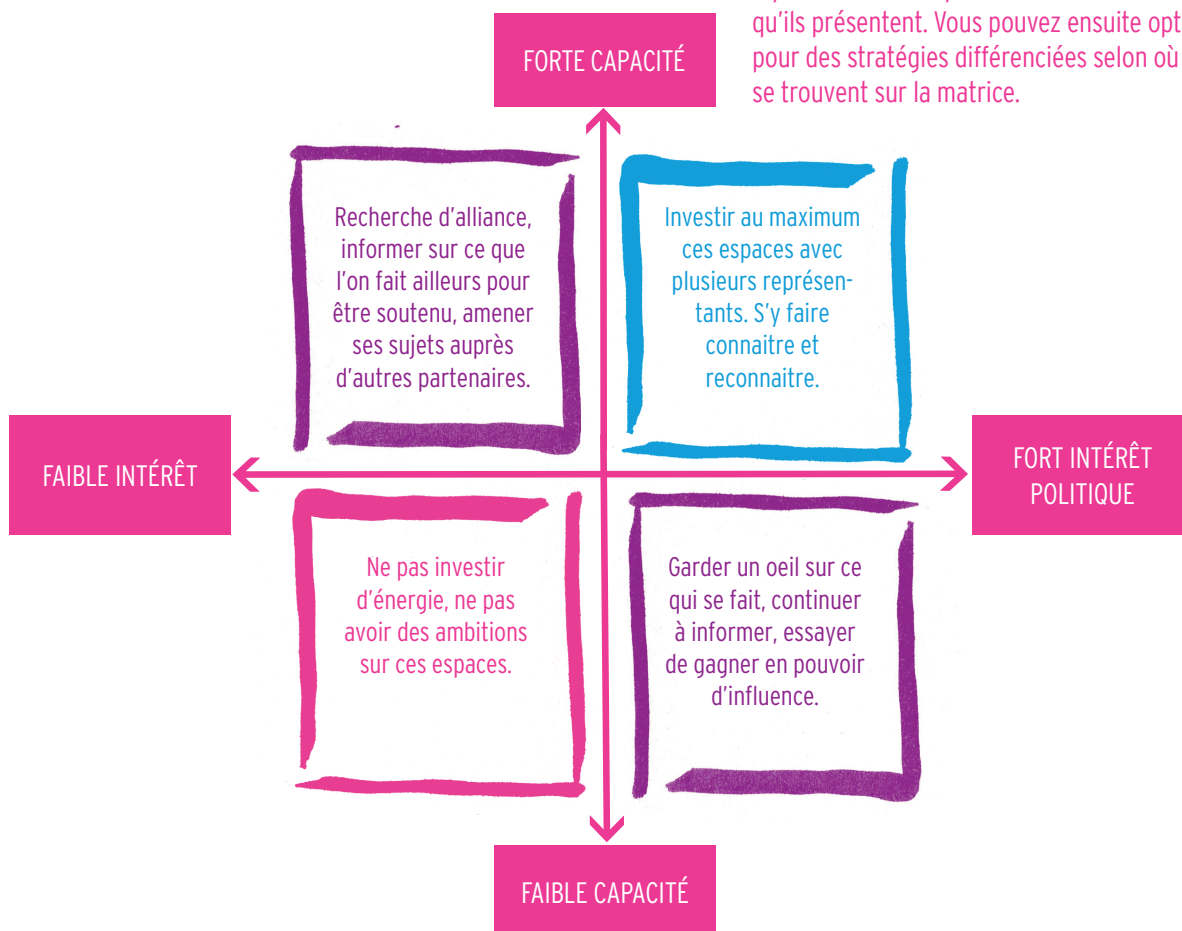
La compétence est la capacité pour une institution à agir dans un domaine précis. Certaines compétences peuvent être partagées entre différentes institutions, la jeunesse par exemple est de la responsabilité des communes, des départements, des régions et de l'État, mais la région est responsable de l'organisation de l'action jeunesse sur son territoire.

Un espace d'influence peut prendre une forme diverse il peut s'agir d'un groupe de travail dont vous êtes membres, d'une commission, d'un espace de concertation, de votre participation au sein d'une coordination associative.

La capacité d'influence désigne votre capacité en tant qu'individu ou en tant qu'association à faire bouger les lignes d'une institution, d'un espace de travail ou d'une association pour faire passer vos propositions.

L'intérêt politique désigne l'intérêt qu'il peut y avoir à travailler avec un partenaire ou dans un espace de dialogue au regard des objectifs de plaidoyer que vous souhaitez porter :

> Placez sur cette matrice l'ensemble de vos espaces d'influences en fonction de votre capacité à y faire valoir vos positions et de l'intérêt politique qu'ils présentent. Vous pouvez ensuite opter pour des stratégies différenciées selon où ceux-ci se trouvent sur la matrice.





DÉVELOPPER LES PROPOSITIONS.

Pourquoi développer les propositions ?

Le processus européen de construction des propositions que vous trouverez dans ce manuel est basé sur la recherche de consensus. Dans l'état actuel des traités européens, l'UE ne peut avoir qu'une action complémentaire à celle des États sur la jeunesse. En d'autres termes, l'UE ne peut faire qu'inviter ou encourager les États-membres à mettre en œuvre les recommandations. Il est ainsi essentiel qu'elles soient le plus large possible pour faire en sorte que chacun puisse se les approprier et les adapter à son contexte national de manière volontariste.

C'est donc à chacun, en France, d'œuvrer pour faire en sorte de forger une vision cohérente des propositions effectuées au niveau européen. Tous les niveaux d'action du local à l'europpéen sont concernés et peuvent faire l'objet d'un travail de plaidoyer porté en commun.

Nous encourageons le travail effectué en coopération entre plusieurs associations afin d'améliorer les idées et de mieux travailler sur les moyens d'actions pour convaincre autour de vous.

16 propositions



Renforcer l'esprit critique chez les jeunes.



Soutenir les médias portés par les jeunes.



Travailler le bien-être.



Prendre le temps de développer la confiance en soi à l'école.



Former les enseignants autour de l'inclusion et de l'interculturel.



Soutenir les échanges entre jeunes de différents milieux socio-culturels.



Mettre en place des parcours d'orientation.



Développer des compétences transversales à l'école.



Favoriser le bénévolat et le volontariat.



Travailler la construction personnelle de l'identité et des valeurs.



Organiser des festivals européens de la jeunesse.



Revoir la communication institutionnelle de l'UE.



Reconnaître les apprentissages de la mobilité.



Faciliter l'accès à la mobilité internationale.



Soutenir les organisations de jeunesse.



Mettre en place des lieux de rencontre pour les jeunes.

Comment lire ce document ?

2. DÉVELOPPER LES PROPOSITIONS



Titre de la proposition

Ici, vous trouverez une rapide description des propositions effectuées au niveau européen. Il s'agira à chaque fois d'une version remaniée, la traduction officielle des propositions est disponible à la fin de ce manuel.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Ce paragraphe vous permettra de découvrir en quelques lignes la vision portée par les organisations de jeunesse sur ce sujet, leurs principaux points de vigilance et propositions

Ce qui existe en France :

- Il s'agira ici de lister l'ensemble des réglementations et dispositifs ayant un impact lié à la proposition
- Il peut également s'agir de pratiques déjà existantes, projets pilotes, et tout autre élément qu'il serait intéressant d'analyser avant de se lancer dans une action.
- Il ne s'agit pas d'un travail exhaustif, n'oubliez pas d'effectuer des recherches par vous-même en complément.

Des idées pour mettre en œuvre la proposition :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Des idées pour attirer l'attention d'élus locaux et régionaux sur la problématique	Des idées pour engager les politiques locaux dans des actions.	Des idées de délibération et d'actions politiques pour mettre en œuvre la proposition.
NATIONAL	Des idées pour informer les décideurs nationaux des enjeux liés à la proposition.	Des idées pour faire évoluer des programmes déjà existants	Des idées pour faire évoluer la loi ou les décrets et réglementations
EUROPÉEN	Des idées pour informer les décideurs européen de la réalité du terrain.	Des idées pour améliorer les actions déjà existantes au niveau européen	Des idées pour développer de nouvelles actions au niveau européen.

Avec qui travailler :

Certaines organisations ont développé une expertise reconnue sur la thématique de la proposition. Vous trouverez ici un rapide descriptif de leurs activités. Que vous soyez élu ou technicien, associatif ou au sein d'une institution, n'hésitez pas à vous rapprocher de ces acteurs pour développer des actions ou de nouvelles politiques.



Développer l'esprit critique chez les jeunes.

L'UE et les États-membres devraient **développer ou améliorer des politiques pour développer les compétences des jeunes à apporter une analyse critique des informations** et des médias tant à l'école qu'au sein des organisations de jeunesse.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

La question de la formation de l'esprit critique est indissociable de l'émancipation des individus. L'enjeu est de donner à tous les citoyens les clés et les compétences nécessaires pour observer, analyser et porter un jugement et enfin une action sur le monde qui les entoure qu'il s'agisse des questions de dérives extrémistes mais également de la publicité ou de la parole politique par exemple.

Ce qui existe en France :

-  La loi concernant la refondation de l'École réaffirme que l'éducation doit viser à « développer les compétences et la culture nécessaires à [...] la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information [...] ». Elle inscrit l'éducation aux médias et à l'information au même rang que les apprentissages fondamentaux.
-  Le Code de l'éducation indique que « chaque enfant a droit à une formation scolaire qui intègre une pratique raisonnée des outils d'information, de communication ».
-  Depuis la rentrée 2015 tous les élèves doivent intégrer un « Parcours citoyen » qui s'articule autour d'un nouvel « enseignement moral et civique ».

3 idées pour développer l'esprit critique chez les jeunes :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL		Organiser une formation pour les enseignants.	Intégrer ce sujet dans une politique de jeunesse territoriale
NATIONAL	Rédiger un manuel compilant de la ressource pédagogique pour les organisations de jeunesse.	Créer un centre national pour l'éducation politique des jeunes co-géré par l'État et les organisations de jeunesse.	
EUROPÉEN	Interpeller le comité CULT du parlement européen sur ce sujet	Mettre en place un programme de financement d'activités européennes sur cette thématique	Intégrer ce sujet dans les objectifs des stratégies éducatives européennes.

Avec qui travailler :

Il est important de travailler sur ce sujet avec des personnes qualifiées tant sur les questions éducatives en général que sur les questions d'éducation à l'esprit critique. Le ministère de l'Éducation nationale dispose de plusieurs services travaillant sur ces questions. Côté associatif, votre interlocuteur privilégié peut se situer dans le Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE) qui coordonne des associations éducatives et pédagogiques laïques partenaires de l'École publique.



Soutenir les médias portés par les jeunes.

L'UE et les États devraient **soutenir les médias portés par des jeunes**, car ceux-ci contribuent à renforcer l'appropriation des médias par les jeunes et à développer leur esprit critique et leurs capacités d'analyse.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

La place des jeunes dans les médias est bien trop souvent restreinte à la pitrerie au mieux et à la violence ou à la délinquance au pire. Afin de débloquent cette situation, une des solutions revient à soutenir les médias portés par des jeunes. Ces blogs, radios associatives, journaux lycéens, chaînes YouTube sont une des possibilités pour les jeunes de s'exprimer sur les sujets qui les intéressent.

Ce qui existe en France :

-  Depuis 1991 le ministère de l'Éducation nationale reconnaît aux étudiants des droits d'association, d'affichage, d'expression et de publication.
-  À la rentrée 2015 le ministère de l'Éducation nationale a publié une fiche technique à destination des enseignants afin d'encourager le développement de médias dans le cadre scolaire.
-  La loi Egalité Citoyenneté donne la possibilité à tout citoyen de plus de 16 ans de diriger une publication écrite bénévolement.

3 idées pour développer l'esprit critique chez les jeunes :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Enquêter sur des sujets touchant la jeunesse au niveau local.	Créer de nouveaux médias jeunes au niveau le plus local.	
NATIONAL	Rédiger une tribune de portée nationale autour de ce sujet.	Organiser des formations de jeunes journalistes.	Mettre en place une carte de presse jeune associée à une formation.
EUROPÉEN			Mettre en place un programme de jumelage de jeunes journalistes entre pays européens.

Avec qui travailler :

L'association « jets d'encre » est un réseau indépendant de rédactions « jeunes » qui a développé une expertise sur le sujet de la parole des jeunes à travers les médias et a rédigé un manifeste autour des freins et barrières que rencontrent les médias portés par des jeunes.



Travailler le bien-être chez les jeunes.

Les États devraient **mettre en place une éducation au bien-être, physique et mental dans et hors l'école** avec l'aide des associations d'éducation populaire pour que les jeunes puissent discuter entre eux de ce sujet, et prendre conscience des questions liées à la prise en charge de leur santé ; en vue d'une prévention des risques, des espaces d'information et d'écoute des situations devraient être ouverts en lien avec les acteurs de la santé : la lutte contre les toxicomanies, le suicide ou la dépression...

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Le contexte de crise économique qui sévit en Europe, le fort taux de chômage en France qui perdure font que les jeunes sont la classe sociale qui a vu le plus ses conditions de vie se dégrader les 15 dernières années. Cette situation pose la pertinence d'un travail auprès des jeunes sur leur santé et particulièrement leur santé mentale.

Ce qui existe en France :

-  La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 donne une légitimité aux acteurs de la prévention sur la santé mentale (notamment au niveau territorial).
-  Cette loi favorise l'action des patients et des citoyens dans le domaine de la prévention en créant notamment un droit d'alerte sur des faits ayant une incidence sur la santé mentale et crée la possibilité d'actions de groupes.
-  Cette loi prévoit un encadrement et un soutien de l'éducation à la santé dans différents domaines.

3 idées pour assurer le bien-être chez les jeunes :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Mettre en place des ateliers sur ce qu'est le bien être avec des jeunes.	Organiser des rencontres entre associations, psychologues, acteurs éducatifs.	
NATIONAL	Mettre en place une campagne nationale sur la santé mentale chez les jeunes.	Exercer son droit d'alerte citoyen sur des sujets qui mettent en danger la santé mentale chez les jeunes.	Faire de la santé un droit non-marchand.
EUROPÉEN		Flécher des fonds dédiés à la recherche sur ces questions.	

Avec qui travailler :

Le mouvement des Ceméa a développé depuis de longues années une sensibilité sur les questions de psychiatrie et de santé mentale, ainsi que du médico-social par la formation initiale et continue, avec une conception d'un travail pluridisciplinaire des acteurs dans ce champs.

Le réseau des Ceméa peut constituer une ressource pour les structures et associations de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse sur ces questions : ils ont notamment développé des actions de prévention et d'éducation à la santé par les pairs (jeunes). Les Ceméa publient la revue Vie Sociale et Traitement (VST) sur le sujet et animent une réflexion permanente sur ces questions.



Prendre le temps de développer la confiance en soi à l'école.

Nous demandons à ce que les États s'appliquent à **développer la prise de confiance en soi des élèves** en réduisant la compétition scolaire et en créant des temps et des espaces pour des activités artistiques et culturelles qui peuvent y contribuer.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Les principales compétences recherchées dans le monde du travail, comme la capacité à travailler en équipe par exemple, ne sont que trop peu travaillées dans le milieu scolaire où le système de notation et d'évaluation individuelle placent de facto la compétition comme mode de relation entre jeunes au détriment de la coopération. Comment, dans ce contexte, aider les élèves les plus en difficultés scolairement à prendre confiance en eux.

Ce qui existe en France :

 Depuis la rentrée 2015, la réforme des rythmes scolaires vise à développer un meilleur équilibre entre le temps scolaire, ses apprentissages fondamentaux et d'acquisition de savoir et le temps périscolaire, ses activités artistiques, culturelles, sportive et d'expression.

3 idées pour donner plus de temps pour développer la confiance en soi à l'école :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL		Mettre en place une évaluation citoyenne de la réforme des rythmes scolaires au niveau local pour produire des recommandations.	Demander à ce que des espaces théâtre, forums et expressions soient imaginés dans la construction de nouveaux collèges et lycées.
NATIONAL		Intégrer les pédagogies alternatives à la formation initiale des enseignants.	
EUROPÉEN	Effectuer un appel à d'autres pays Européen pour exprimer un besoin de coopération sur ce sujet.		

Avec qui travailler :

L'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole) est un mouvement pédagogique promouvant l'apprentissage coopératif dans le contexte scolaire par la formation des enseignants, les interventions dans les établissements, l'organisation de forums ou d'événements partout en France. L'OCCE travaille également sur l'utilisation des activités artistiques et culturelles comme facteurs de bien être à l'école.



Formation pour les enseignants autour de l'inclusion et de l'interculturel.

L'UE et les États-membres doivent **soutenir des programmes de formation pour les éducateurs** (enseignants, animateurs...) visant à créer un environnement ouvert où tous les jeunes puissent développer leurs compétences interculturelles et dépasser la peur et les discriminations.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Chaque groupe humain est composé d'individus singuliers réunis autour d'intérêts communs. La capacité d'un éducateur à gérer un groupe et des personnalités diverses n'est pas innée, et peut même se révéler compliqué dans différentes situations. Plusieurs organisations de jeunesse ont développé une expertise sur la prise en compte de l'interculturel dans les dynamiques de groupes.

Ce qui existe en France :

-  Le programme Erasmus + propose aux enseignants des cursus de formation à l'étranger pour travailler entre autre sur la prise en compte de l'interculturel dans l'enseignement.
-  Canopée, le réseau de création et d'accompagnement pédagogique de l'Éducation nationale propose un ensemble de ressources pédagogiques aux enseignants sur l'interculturel en classe mais aucune formation n'y est associée.
-  Des formations dans les plans académiques de formation sont d'ores et déjà destinées aux enseignants
-  Depuis 50 ans l'Office franco-allemand pour la jeunesse a développé une expertise et des outils de formation à la pédagogie de l'interculturel.

3 idées pour développer la prise en compte de l'interculturel dans la formation des enseignants :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Identifier les bonnes pratiques d'enseignements	Travailler avec les rectorats pour proposer de la formation continue	
NATIONAL		Travailler avec les différents Ministères pour créer des synergies entre Éducation nationale et autres intervenants (animateurs, éducation populaire,...)	Intégrer la dimension interculturelle dans la formation des enseignants
EUROPÉEN	Participer à des réseaux européens pour identifier des bonnes pratiques dans différents pays	Renforcer la mobilité des enseignants dans le programme Erasmus +	

Avec qui travailler :

La ligue de l'enseignement rassemble un réseau d'associations d'éducation populaire partout en France. Son action est principalement tournée autour des questions d'éducation qu'elle aborde de manière globale en prenant en compte notamment la complémentarité entre éducation formelle et non-formelle. Elle agit également sur la formation des enseignants, notamment sur les questions de laïcité.



Programmes d'échanges entre personnes de différents milieux socio-culturels.

Améliorer les financements et le soutien de programmes d'échanges permettant à tous les jeunes de rencontrer des personnes de différents milieux socioculturels afin de s'attaquer aux discriminations et de promouvoir la solidarité.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

La rencontre entre jeunes de différents milieux ne se déclare pas, elle se construit ! Elle se construit tout d'abord sur des opportunités de rencontres volontaires et non contraintes dès le plus jeune âge, par l'élimination des obstacles qui empêchent la rencontre (administratifs, géographiques, culturels...) et enfin par une politique volontariste sur le sujet.

Ce qui existe en France :

-  Une association souhaitant obtenir un agrément pour une mission de service civique doit expliquer en quoi la mission permet au jeune volontaire de rencontrer des personnes d'autres milieux socio-culturels.
-  La « carte scolaire » vise à assurer une certaine mixité sociale dans les établissements scolaires, même si de nombreux biais permettent à certaines familles d'éviter les affectations.
-  Plusieurs programmes et actions destinés aux acteurs de l'éducation non-formelle visent la rencontre entre jeunes de différents milieux socio-culturels, notamment au travers de rencontres internationales. (OFAJ, Erasmus +, ...)

3 idées pour organiser des programmes d'échanges entre jeunes de différents milieux :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Effectuer un diagnostic local des barrières entre jeunes de différents milieux.		Mettre en place des politiques de mixité sociale dans l'habitat
NATIONAL		Intégrer une dimension « Jeunesse et Éducation populaire » dans la politique de la ville.	Établir un programme national de mobilité et d'engagement.
EUROPÉEN		Renforcer les mobilités européenne de courtes durées, première étape de découverte et d'engagement.	

Avec qui travailler :

L'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) a pour principe d'action de mettre en relation des étudiants avec des jeunes et enfants de quartier en politique de la ville. Son action est bénéfique à la fois pour les jeunes engagés comme pour les enfants en termes de réussite éducative.

Depuis plusieurs années, l'association a diversifié ses actions en soutenant des projets de collocations à projets solidaires en permettant à des jeunes de vivre une expérience de solidarité et de mixité sociale au sein des quartiers de la politique de la ville. Chaque collocation étant en lien avec des projets solidaires en partenariat étroit avec les acteurs locaux, associations, collectivités locales... Toute la philosophie de l'AFEV est fondée sur la rencontre, le partage et le faire ensemble.



Orientation du parcours.

Les États-membres doivent assurer des services de **conseils et d'orientation à toute étape du parcours éducatif** pour donner la capacité aux jeunes de se développer par eux-mêmes et trouver leur voie.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Le système d'orientation doit permettre à chaque individu de se construire une vocation et un futur. Il s'agit d'un processus permanent qui devrait permettre aux jeunes de verbaliser leurs attentes non pas uniquement au moment des échéances mais tout au long du parcours.

Ce qui existe en France :

-  La loi Égalité Citoyenneté prévoit que les régions soutiennent « et garantissent à tous les jeunes l'accès à une information généraliste, objective, fiable et de qualité ayant trait à tous les aspects de leur vie quotidienne »
-  La loi d'orientation pour l'avenir de l'école de 2005 précise que les élèves élaborent leur projet d'orientation avec l'aide des parents, des personnels d'orientation et d'enseignement et que les collectivités territoriales et associations doivent également y contribuer.

3 idées pour améliorer l'orientation dans les parcours individuels :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL		Proposer aux organisations de jeunesse d'intervenir sur les activités d'orientation.	Faire adopter une délibération municipale ou régionale sur l'orientation.
NATIONAL	Mettre en place un recueil de récit autour de l'orientation subie/choisie.		Modifier la politique d'orientation pour qu'elle puisse se faire à toute étape du parcours scolaire.
EUROPÉEN			Mettre en place un service européen d'orientation.

Avec qui travailler :

La FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) a fait porter ses États-Généraux sur la thématique de la « démocratisation de l'enseignement supérieur ». Ce travail d'un an a associé pouvoirs publics et secteur associatif et a produit un certain nombre de recommandations autour de la question de l'orientation tout au long du parcours des étudiants.



Des compétences pratiques à l'école.

Le système éducatif n'apporte pas aux jeunes les compétences nécessaires dans la société moderne. Nous demandons aux États-membres **d'encourager le développement de compétences pratiques et utiles quotidiennement** afin que les jeunes puissent devenir des citoyens actifs.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Les compétences dont les citoyens ont besoin de manière quotidienne ne sont que trop peu développées en tant que telles dans le système scolaire : se forger une opinion, travailler en équipes, prendre confiance en soi, faire valoir un point de vue... sont autant de compétences nécessaires à l'épanouissement tant professionnel que personnel et citoyen.

Ce qui existe en France :

Depuis 1989 la réflexion générale sur les programmes scolaires est portée par le CNP (Conseil National des Programmes), avant d'arriver devant le Conseil Supérieur de l'Enseignement et d'être validée par le ou la ministre de l'éducation.

La loi de refondation de l'école de 2013 donne au CNEC (Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire) la mission d'évaluer le système éducatif, de diffuser les résultats de cette évaluation et d'expertiser les études nationales ou internationales afférentes à l'éducation.

3 idées pour développer des compétences citoyennes à l'école :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL		Créer des partenariats entre établissements et organisations de jeunesse.	
NATIONAL	Établir un cadre de compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté.	Construire des outils pour les enseignants autour des compétences civiques et citoyennes.	Modifier les programmes scolaires pour y travailler la notion de compétences citoyennes.
EUROPÉEN		Mettre en place des activités d'échanges entre pairs sur cette thématique.	

Avec qui travailler :

Reconnus partenaires de l'École Publique les EEDF ont construit leurs programmes éducatifs et leurs travail de manière à développer chez les jeunes des compétences transversales qui puissent être utilisées à l'école mais également dans la vie citoyenne. Ils proposent notamment des actions de classes campées, de projets citoyens avec un public scolaire et non-scolaire.



Favoriser le bénévolat et le volontariat.

L'UE et les États-membres devraient s'assurer que **chaque jeune puisse librement s'engager bénévolement ou en volontariat** en tant que citoyen actif peu importe sa situation personnelle et sociale.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Dans un contexte où la situation des jeunes est de plus en plus précaire les freins socio-économiques deviennent déterminants dans l'engagement des jeunes. Nous sommes loin du discours visant à culpabiliser les jeunes pour leur manque d'engagement mais souhaitons plutôt réduire les freins pour permettre à chacun, volontairement de prendre part à un projet associatif.

Ce qui existe en France :

-  Le service civique vise à développer une culture de l'engagement chez les jeunes en aidant chaque jeune à s'engager dans une association ou un projet d'intérêt général.
-  La loi Égalité-Citoyenneté prévoit de faciliter le bénévolat en donnant plus de possibilités aux bénévoles pour prendre du temps pour leur engagement ainsi que pour accéder à des formations plus facilement.
-  Le FNDVA (Fond National pour le Développement de la Vie Associative) permet de financer des formations pour les bénévoles du monde associatif.

3 idées pour développer le bénévolat et le volontariat chez les jeunes :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL		Créer des partenariats entre établissements et organisations de jeunesse.	Dégager du temps scolaire pour s'engager et valoriser l'engagement en classe.
NATIONAL	Établir un cadre de compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté.	Construire des outils pour les enseignants autour des compétences civiques et citoyennes.	Modifier les programmes scolaires pour y travailler la notion de compétences citoyennes.
EUROPÉEN		Mettre en place des activités d'échanges entre pairs sur cette thématique.	

Avec qui travailler :

Les Scouts et Guides de France sont un mouvement de jeunesse principalement animé par plusieurs milliers de bénévoles. L'association travaille notamment sur les conditions d'accès au bénévolat en termes de temps, de conciliation avec la vie étudiante ou professionnelle, de conditions d'accompagnement et de turn-over.



Travailler la construction de l'identité et des valeurs.

L'ensemble des acteurs de l'éducation devrait offrir des espaces de discussion et d'expression autour des identités et des valeurs des jeunes pour soutenir la construction d'une confiance entre jeunes avec différents parcours.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

L'identité est personnelle, chaque individu possède sa propre identité, elle est liée à son parcours et à ses multiples appartenances culturelle, citoyenne, associative, géographique... Vouloir réduire l'identité à une seule de ces appartenances est dangereux car cela revient à nier la complexité des individus et à fracturer la société entre ceux qui rentrent dans un cadre et les autres. Un dialogue doit être offert à chaque jeune autour de ces notions.

Ce qui existe en France :

-  La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a pour mission de donner une nouvelle impulsion aux politiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, son champ d'intervention a été élargi à la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT.
-  La déclaration de Paris encourage les États-membres à garantir à tous les jeunes une éducation qui combatte tout type de discrimination et leur apprenne à comprendre et à accepter les différences d'opinions, de convictions, de croyances et de modes de vie, tout en respectant l'état de droit, la diversité et l'égalité des genres ;

3 idées pour développer la construction de l'identité chez les jeunes :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Porter une étude sur les biais liés aux différentes cultures dans la participation à des activités de jeunesse.	Former les animateurs socioculturels autour de la notion d'identité plurielle.	Mettre en place des activités d'échanges interculturels au niveau local.
NATIONAL		Inscrire dans la formation des acteurs éducatifs la valorisation de la culture et des cultures	Faire reconnaître l'éducation populaire dans le champs de la culture.
EUROPÉEN		Renforcer le soutien à la recherche dans le domaine de l'inclusion interculturelle.	

Avec qui travailler :

L'association Peuple et Culture développe des démarches d'éducation populaire et de rencontres, favorisant l'éducation critique, l'autonomie, l'ouverture culturelle et interculturelle, la transmission des savoirs, le goût de l'expression et de l'action collective, de la créativité et du vivre ensemble.



Organiser des festivals européens de la jeunesse.

Nous demandons l'organisation de festivals européens de la jeunesse dans chaque État-membre avec **des activités sociales, politiques et culturelles en vue de réduire la distance entre les jeunes et l'UE et ses politiques.**

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Même si tout événement qui puisse rassembler des jeunes et créer de la rencontre et du débat est bon à prendre, il est illusoire de penser que l'organisation de festivals européens de la jeunesse pourra contribuer à retisser le lien entre citoyens et institutions européennes. Pour cela il est primordial que l'Union Européenne renoue avec l'idée de progrès social et que les États-membres jouent le jeu de la coopération plutôt que de la compétition.

Ce qui existe en France :

-  Tous les 2 ans, le parlement européen organise le EYE : European Youth Event (événement européen de la jeunesse) où chaque eurodéputé peut inviter un groupe de jeunes de sa circonscription à venir rencontrer d'autres jeunes, à débattre et construire des actions.
-  Le programme Erasmus + soutient l'organisation d'événements de rencontre entre jeunes et décideurs publics.

3 idées pour soutenir les festivals européens de la jeunesse :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Aller rencontrer des élus pour leur présenter les possibilités d'organisation d'événements.		Organiser un festival européen de la jeunesse dans sa région.
NATIONAL		Impliquer le gouvernement dans la participation aux festivals européens.	Promouvoir l'organisation dans chaque région d'un festival le même jour sur le même sujet.
EUROPÉEN		Mettre à disposition des fonds pour les jeunes qui souhaiteraient organiser ce type de festival.	

Avec qui travailler :

L'association des Jeunes Européens propose aux jeunes partout en France de se regrouper pour animer le débat autour des questions d'intégration européenne. Ils proposent des interventions mais organisent également des événements festifs et de dialogue avec des élus et responsables politiques français et européens.



Faciliter l'accès à l'information.

Les institutions européennes et les réseaux d'information jeunesse devraient travailler ensemble pour analyser et comprendre comment les jeunes communiquent et **développer une stratégie de communication pour informer les jeunes Européens sur leurs droits et les opportunités qui leurs sont offertes.**

Le point de vue des organisations de jeunesse :

L'accès à l'information fait partie des droits fondamentaux de tous citoyen.ne.s. La particularité de l'information jeunesse réside dans le fait qu'il s'agisse non pas d'une information centrée sur une thématique mais sur un public avec ses codes, ses centres d'intérêts et ses besoins propres et qui rencontre des problématiques particulières : moins de stabilité, besoin de régler plusieurs problèmes à la fois...

Ce qui existe en France :

-  Le CIDJ (Centre d'information et Documentation jeunesse) a pour mission d'informer tous les jeunes sur tous les sujets qui les intéressent : études, métiers, emploi, formation continue, santé et vie pratique, sports et loisirs, initiatives et projets, mobilité européenne et internationale. Cette mission repose sur le principe de droit à l'information pour tous les jeunes.»
-  La loi Egalité Citoyenneté prévoit que les régions soutiennent « et garantissent à tous les jeunes l'accès à une information généraliste, objective, fiable et de qualité ayant trait à tous les aspects de leur vie quotidienne »
-  Le ministère chargé de la jeunesse expérimente un outil en ligne intitulé « La boussole de droits » qui vise à permettre aux jeunes d'accéder à une meilleure information sur leurs droits.

3 idées pour développer l'accès à l'information :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Organiser une rencontre avec le point d'information jeunesse le plus proche.		
NATIONAL		Effectuer des recherches sur les modes de communication des jeunes.	Organiser un discours annuel de politique générale sur les questions d'Europe et de jeunesse.
EUROPÉEN	Effectuer des retours critiques aux services de communication des institutions européennes.	Proposer des lignes directrices pour mieux communiquer envers la jeunesse.	

Avec qui travailler :

Le CIDJ est le coordinateur national du réseau Information Jeunesse, qui compte sur l'ensemble du territoire plus de 1 600 structures (CRIJ, CIJ, BIJ, PIJ), qui s'applique à remplir cette mission en proposant une information complète, impartiale, pratique et actualisée, sur supports papier et électronique, ainsi qu'un accueil gratuit, anonyme et ouvert à tous les jeunes..



Reconnaître les apprentissages acquis par la mobilité.

Les États devraient créer **un cadre légal de reconnaissance et de validation des compétences acquises d'expériences de mobilité nationale et européenne** afin de contribuer à l'inclusion sociale des jeunes.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Une expérience de mobilité nationale, européenne ou internationale est toujours un passage marquant dans la construction d'une personne et permet de développer de nouvelles compétences spécifiques : adaptation à un nouveau milieu, découverte de nouvelles formes d'organisations, compétences interculturelles... la spécificité des expériences de mobilité devrait être plus reconnue dans les mécanismes de reconnaissance de l'expérience acquise.

Ce qui existe en France :

-  La VAE permet à tout citoyen qui justifie d'une expérience de plus de 3 ans, salariée, bénévole ou volontaire, dans un domaine d'être en droit de demander validation de tout ou partie d'un diplôme en lien avec les compétences acquises.
-  L'approche par compétences dans le cadre de la création des diplômes permet de faciliter la prise en compte des acquis de la mobilité dans l'obtention d'une certification.
-  Le YouthPass est un outil mis en place par la commission européenne pour identifier et valoriser les compétences acquises lors d'une expérience d'éducation non-formelle européenne.

3 idées pour développer la reconnaissance des acquis de la mobilité :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL		Animer des ateliers de formation à la reconnaissance des acquis.	
NATIONAL		Adapter la VAE pour mieux prendre en compte les expériences de mobilité.	Créer un portfolio national avec un certificat unique de reconnaissance de la mobilité.
EUROPÉEN		Encourager l'utilisation de l'Europass dans les expériences de mobilité.	

Avec qui travailler :

Solidarité Jeunesse est une association qui a pour objectif de promouvoir le volontariat international pour les jeunes à des fins de décloisonnement intergénérationnel, interculturel. L'association a porté plusieurs travaux d'études sur l'impact du volontariat dans les parcours individuels de formation.



Faciliter l'accès à la mobilité internationale.

Les États-membres et l'UE devraient plus **investir dans les programmes de mobilité**. L'accès aux programmes de mobilité devrait être **simplifié et mieux adapté**. De l'information et de l'orientation devraient être offerte à **tous les jeunes**.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Malgré la démocratisation de la mobilité internationale et les efforts réels portés par les pouvoirs publics pour soutenir ces expériences, les catégories de jeunes les plus exclus n'ont que très peu accès à la mobilité. Le développement d'expériences de courtes durées, le soutien à la préparation sont autant d'éléments qui permettraient de faciliter l'accès à la mobilité internationale.

Ce qui existe en France :

-  Le Comité Permanent à la Mobilité Européenne et Internationale, présidé par le ministre de la jeunesse vise à mieux coordonner les acteurs de la mobilité européenne et internationale des jeunes. Il associe l'ensemble des acteurs, l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations de jeunesse et d'éducation populaire et des représentants des jeunes participants.
-  Une circulaire interministérielle du 23 février 2015 demande aux préfets de mettre en place des Comités Régionaux de la mobilité, instances stratégiques et politiques de pilotage des actions de promotion de la mobilité sur les territoires.

3 idées pour favoriser l'accès à la mobilité internationale :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL	Rejoindre le comité régional de la mobilité.	Rejoindre le comité régional de la mobilité.	Créer un GIP dans chaque région pour assurer la pérennité des plateformes de la mobilité.
NATIONAL	Faire un état des lieux du fonctionnement et de l'impact des plateformes régionales.	Réaliser une étude sérieuse sur les obstacles à la mobilité des jeunes.	Renforcer les plateformes régionales de la mobilité en les dotant de moyens.
EUROPÉEN		Augmenter le budget consacré au Service Volontaire Européen.	Faire d'une expérience de mobilité un droit dans le parcours de chaque citoyen européen.

Avec qui travailler :

France Volontaires a coordonné pendant 3 ans le projet IVO 4 All qui visait à développer la dimension européenne et internationale des politiques qui concerne le volontariat. Il prévoyait de tester un processus de gestion alternatif des programmes de volontariat international qui permettrait d'assurer une meilleure inclusion des jeunes avec moins d'opportunités et de tester des mesures spécifiques innovantes.



Soutenir les organisations de jeunesse.

L'UE et les États-membres devraient allouer **des subventions de fonctionnement suffisantes afin que les organisations de jeunesse soient capables de travailler durablement en étant accessible et utile à tous les jeunes.**

Le point de vue des organisations de jeunesse :

Soutenir les organisations de jeunesse ne devrait pas être considéré comme une dépense mais comme un investissement. Les organisations de jeunesse contribuent de par leurs actions à la formation des générations futures mais également à tisser du lien social dès aujourd'hui, elles contribuent par ailleurs à la vie économique de leur environnement.

Ce qui existe en France :

-  La circulaire du 29 septembre 2015 décrit le rôle des organisations de la société civile dans la résolution des problèmes sociétaux et demande à l'État et aux collectivités territoriales de privilégier les « Conventions Pluriannuelle d'Objectifs » afin de sécuriser les financements associatifs.
-  Le gouvernement met en place un système de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) afin de créer un dialogue avec les associations sur leurs actions et leur contribution aux politiques de l'État tout en leur garantissant des financements sur 3 ans.

3 idées pour soutenir les organisations de jeunesse :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL		Éditer des comparaisons entre les aides allouées à la jeunesse et d'autres secteurs et leurs impacts.	Développer une politique d'équipement des organisations de jeunesse.
NATIONAL	Organiser une journée de rencontre avec les pouvoirs publics sur la fragilité des associations.	Porter une étude sur les modèles socio-économiques des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire.	Augmenter la durée des CPO signées avec les associations à 4 ans.
EUROPÉEN			Mettre en place des financements « en cascade » aux têtes de réseaux européennes.

Avec qui travailler :

Le FONJEP (Fond de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) est une association loi 1901 qui a pour mission de co-gérer avec les pouvoirs publics le financement de salariés permanents du secteur Jeunesse et Éducation Populaire, d'être un espace de concertation et travailler sur les modèles d'emploi et de travail des différents employeurs associatifs.



Mettre en place des lieux pour les jeunes.

Les États-membres et la Commission Européenne devraient **promouvoir et soutenir un ensemble d'espaces virtuels et physiques dédiés à un travail de jeunesse qualifié** afin de répondre aux besoins et aux intérêts de tous les jeunes.

Le point de vue des organisations de jeunesse :

La notion d'espace physiques, de lieux de rencontre est indispensable dans la construction d'initiatives citoyennes portées par les jeunes. Ces tiers-lieux citoyens doivent être de rayonnement local ou infra et indépendants des pouvoirs publics dans le choix des activités soutenues.

Ce qui existe en France :

-  Le CIEC (Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté) du 15 mars 2015 a décidé de la labellisation de « Fabriques d'Initiatives Citoyennes », lieux physiques où des jeunes citoyens peuvent se retrouver et être accompagnés dans leurs actions.
-  La loi sur l'ESS de 2014 permet aux Tiers Lieux d'accéder au fond d'épargne salariale solidaire et donc de financements avantageux.

3 idées pour favoriser la mise en place de lieux pour les jeunes :

	INFORMER	INFLUENCER	DÉCIDER
LOCAL / RÉGIONAL			Utiliser les mètres carrés sociaux pour favoriser les associations de jeunes.
NATIONAL	Diffuser le site « Tout le monde Fabrique » pour valoriser une action.	Mettre en place un comparatif entre effets des actions de FIC et local jeunes.	Labelliser une fabrique d'initiatives citoyennes par département.
EUROPÉEN		Intégrer les compétences liées aux métiers de la participation dans le travail autour de la classification du métier « travailleur de jeunesse. »	

Avec qui travailler :

Le Cnajep coordonne les 49 Fabriques d'Initiatives Citoyennes existantes sur le territoire. Il propose aux animateurs de ces lieux d'engagement des rencontres et une réflexion permanente sur les enjeux et pratiques d'accompagnement de projets qui émergent des citoyens.



DES ACTIVITÉS POUR ALLER PLUS LOIN.

Introduction : pourquoi engager des jeunes sur le sujet ?

Porter un plaidoyer n'est pas que l'affaire des têtes de réseaux ou de professionnels, la première condition pour qu'il réussisse est qu'il soit partagé, porté collectivement par tous et à tout niveau.

9 BONNES RAISONS

D'IMPLIQUER LES JEUNES DANS VOTRE PLAIDOYER

- #01** Pour renforcer une dynamique collective.
- #02** Pour favoriser l'appropriation de vos positionnements.
- #03** Pour faire évoluer et améliorer vos propositions.
- #04** Pour former vos militants.
- #05** Pour renforcer l'impact à différents échelons.
- #06** Pour gagner en crédibilité.
- #07** Pour vous obliger à clarifier votre message et vos méthodes.
- #08** Pour mettre un brin de folie et de méthodes nouvelles dans vos pratiques.
- #09** Pour être cohérent entre le discours et la pratique.

Ce chapitre vise à vous aider à engager des jeunes dans des discussions et des actions visant à découvrir la thématique « Sociétés Solidaires 2.0 », à en débattre, à construire des actions et finalement à partager ce qui en ressort autour d'eux dans l'objectif de créer une dynamique dans votre organisation et/ou votre institution.

Le précédent manuel « Provox » portait justement sur les questions de participation politique des jeunes, il réaffirmait la capacité des jeunes à prendre en charge des sujets sérieux et d'importance pourvu que les processus de décision, les méthodes de travail soient transparents et définis. Ceci est valable également lorsqu'il s'agit de contribuer à la construction de lien entre les personnes, les institutions et la société civile.

Par ailleurs, une dynamique portée par des jeunes sera bien plus puissante, efficace pour atteindre l'objectif fixé mais elle permettra également de faire évoluer vos propositions, de les affiner et de les confronter à une forme d'expertise d'usage, il s'agit enfin d'une affaire de légitimité.

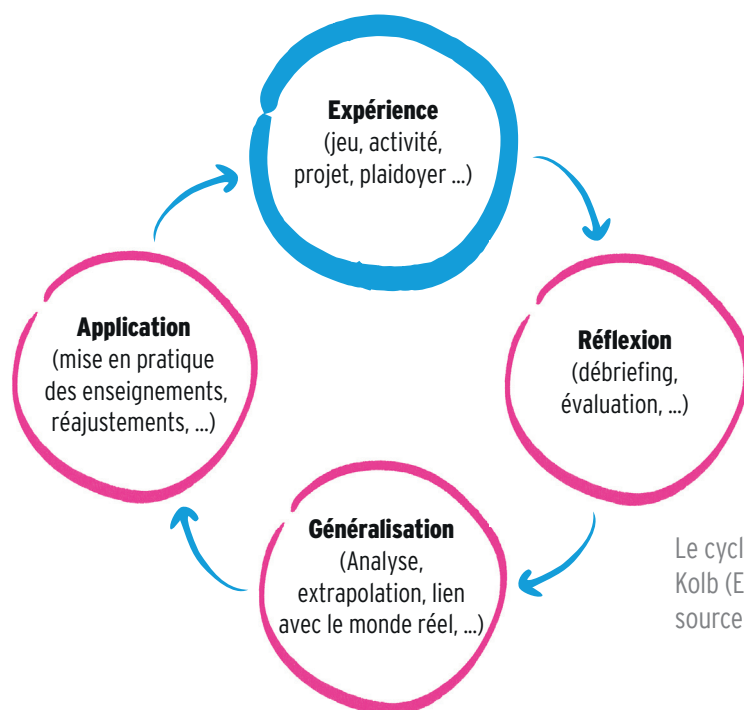
D'un point de vue associatif, ce type d'actions contribue également à la construction de la personne et à la formation militante de vos adhérents. Elles favorisent l'appropriation du positionnement associatif par les membres tout en influençant celui-ci dans une relation à double sens.

Enfin, les jeunes qui souhaiteraient s'engager dans ce type de démarche peuvent agir à la fois au niveau local, régional, national et européen pour maximiser l'impact de celui-ci.

→ DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE.

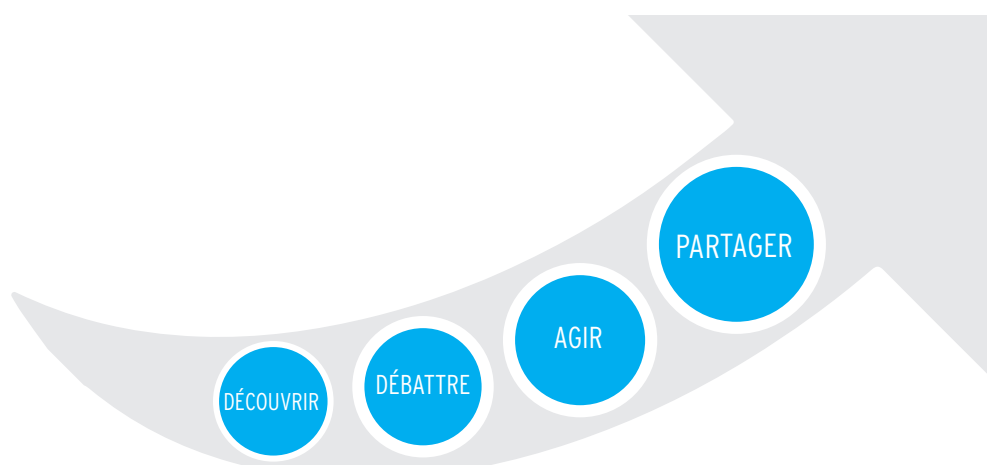
L'ensemble des activités proposées dans ce manuel se revendique de contribuer à des démarches d'éducation populaires en tant qu'activités basées sur des méthodes actives, centrées sur les participants visant à développer leurs capacités à comprendre et analyser les enjeux du monde qui les entoure à contribuer à des changements autour d'eux.

Mais attention, la réalisation d'une des activités présentées ici n'est pas suffisante pour rentrer dans une démarche se revendiquant d'éducation populaire. L'activité en elle-même n'est qu'une partie du « cycle d'apprentissage expérientiel » et elle s'intègre dans un ensemble construit qui doit amener à de la réflexion, une généralisation, une mise en application et finalement de nouvelles actions plus ambitieuses.



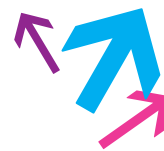
Le cycle de l'apprentissage expérientiel de David Kolb (Expériential learning : Experience as a source of learning and development, 1984)

Ainsi, un premier cycle pourra être consacré à découvrir la thématique société solidaire 2.0 et ses sous-thématiques, un deuxième à construire du débat et de la rencontre, un troisième à construire une action de plaidoyer et un quatrième à partager ses réflexions et ses succès autour de vous.





S'approprier la thématique : être citoyen à Saint Germain de la Grange



1h30



5 à 20 personnes



Facile

MATÉRIEL :

Une salle avec des chaises réparties en petits groupes, les cartes au verso imprimées et découpées.

OBJECTIFS :

- ☒ S'approprier les recommandations conjointes de la 5ème campagne Provox.
- ☒ Échanger sur les représentations des participants derrière le terme « Lien social »
- ☒ Construire collectivement un système de valeur propre au groupe.

Derrière les grands mots chacun a sa propre représentation de ce que les termes « Sociétés Solidaires 2.0 » ou « lien social » peuvent dire. Cette activité vise à introduire la thématique

auprès de jeunes en tant qu'étape préalable à une action, elle vous permettra de survoler les différentes propositions.

→ Déroulé :

- 1.** Les participants sont répartis au sein de petits groupes d'entre 3 et 5 personnes (4 groupes maximum). Chaque groupe représente le « comité citoyen » d'un quartier de la ville de Saint Germain de la Grange. Ces comités de citoyens sont tirés au sort et chargés par la mairie de retisser du lien entre les habitants et notamment d'impliquer les jeunes dans la création de solidarités locales. (5')
- 2.** Distribuez à chaque groupe un jeu de 16 cartes « propositions ». Chacune d'entre-elle représente un des moyens d'action possible des comités citoyens. Malheureusement, les crédits alloués au lien social sont quasiment tous partis dans la police municipale et il va donc falloir prioriser. Chaque groupe de participant va devoir organiser ses cartes en les classant par ordre de priorité. (30')
- 3.** Chaque groupe est invité à présenter ses 3 choix les plus urgents et ses 3 choix les moins prioritaires ainsi que la vision qui sous-tend ce choix.
- 4.** Mais la vie d'un « comité citoyen » n'est pas un long fleuve tranquille et plusieurs événements peuvent surgir. L'animateur propose aux groupes de réagir à un ou plusieurs des événements ci-dessous choisis au hasard
- 5.** Vous pouvez entamer une discussion avec les participants sur la base des questions suivantes :
 - Quel est votre premier ressenti sur cet exercice ? Que s'est-il passé ? Qu'est ce qui vous a surpris ?
 - En quoi les cartes propositions viennent interroger notre vision de la place de la jeunesse dans la construction du lien social ?
 - Qu'est-ce que vous retirez de cet exercice ? Qu'est ce qu'il nous apprend sur la société dans laquelle nous vivons ?
 - Quelle thématique nous interroge en tant que groupe et que nous souhaiterions approfondir ?

Rallonge budgétaire : il reste un peu plus de budget que prévu, il faut le dépenser avant la fin de l'année. Les groupes ont 5 minutes montre en main pour se mettre d'accord sur une action à présenter.

Visite du maire : le maire passe visiter votre comité citoyen, mais il tique sur votre proposition placée en 7ème position... il semble un peu agacé, et voudrait savoir pourquoi vous l'avez placé là ?

Rencontre avec des jeunes : ils veulent savoir ce que vos propositions vont changer concrètement pour eux ? Expliquez leur quels impacts concrets vos actions pourraient avoir sur leurs vies.

Modification de la carte électorale : le maire décide de fusionner vos comités citoyens, vous devez rassembler vos priorités pour n'en faire qu'une seule (fusionner les quartiers par 2 si trop de groupes).

Querelle de service : un élu a affirmé dans le journal municipal que vos propositions ne servaient à rien ! Rédigez un communiqué de presse pour répondre à ces accusations infâmantes...

Émeutes en banlieue : le maire vous presse d'arrêter de penser à moyen et long terme et de trouver des solutions urgentes ! Que proposez-vous ?



Développer l'esprit critique

Mettre en place des temps scolaires avec les associations de jeunesse pour apprendre à décrypter les médias.



Soutenir les médias portés par des jeunes

Apporter un soutien financier, méthodologique, matériel à des journaux, radios, blogs tenus par des jeunes.



Travailler les questions de santé mentale

Mettre en place des espaces et des temps pour que les jeunes puissent parler de leur santé mentale, de ce qui va bien pour eux ou pas.



Améliorer le bien-être à l'école

Réduire la compétition à l'école et développer les activités de coopération, d'expression artistique pour assurer le bien-être des enfants et jeunes.



Former les enseignants à l'interculturel

Former les enseignants à la prise en compte des différences culturelles et à travailler cette dimension avec les jeunes.



Échanger entre jeunes de différents milieux

Créer des occasions de rencontres, d'actions communes entre jeunes avec des parcours de vie différents.



Orientation du parcours

Mettre en place un service d'orientation tout au long de la vie pour accompagner chacun à construire son projet de vie professionnelle.



Compétences pratiques à l'école

Développer des compétences plus pratiques et transversales à l'école (gestion de projet, débats...)



Favoriser le bénévolat et le volontariat

Réduire les freins à l'engagement et le rendre accessible à toutes et tous grâce à des bourses, des formations...



Construction de l'identité et de valeurs communes

Mettre en place des activités dans les espaces éducatifs autour des parcours de vie, de la notion d'identité.



Mettre en place des événements européens

Mettre en place des festivals européens pour les jeunes afin de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens.



Revoir la communication institutionnelle

Faire des recherches et de la formation sur les modes de communication des jeunes pour les institutions.



Reconnaître la mobilité internationale

Reconnaître les compétences acquises lors d'une expérience de mobilité pour l'obtention d'un diplôme.



Favoriser la mobilité internationale

Créer des lieux uniques d'information et d'accompagnement à la mobilité, renforcer les financements.



Soutenir les organisations de jeunesse

Attribuer des subventions pluriannuelles pour que les associations puissent accompagner sereinement les jeunes.



Créer des lieux pour les jeunes

Mettre en place des lieux physiques de rencontre afin d'aider les jeunes à construire des actions et à porter des initiatives.

2

Débattre des propositions : l'aquarium



 1h30 à 2h00

 15 à 50 personnes

 Moyenne

MATÉRIEL :

Une salle avec des chaises. Éviter au maximum l'utilisation de micro.

OBJECTIFS :

- ☒ Mettre en débat vos priorités pour une place de la jeunesse plus importante dans la construction du lien social.
- ☒ Développer des compétences d'expression en public chez les participants

Seuls ou avec des élus et des partenaires, organiser et animer un débat se révèle souvent moins facile que cela n'en a l'air. Cette fiche technique vous donnera quelques billes pour

organiser un débat où chacun puisse exprimer son opinion peu importe son parcours, son habitude de parler en public

→ Déroulé :

1. Placez 4 chaises en carré au milieu de l'espace de débat, le reste des chaises peut être disposé autour de cet espace. Trouvez 4 volontaires, ou 4 intervenants prêts à démarrer le débat en étant assis sur ces chaises.

2. Avant de commencer à débattre, il est important de rappeler formellement quelques règles aux participants pour que chacun puisse débattre dans de bonnes conditions :

- Le débat vise à échanger différents points de vues et opinions, pas forcément à convaincre.
- Les interventions doivent être les plus directes et rapides possible, ce n'est pas parce qu'on parle plus longtemps qu'on est mieux entendu !
- Chacun et chacune a le droit de s'exprimer. Il n'est pas nécessaire de se sentir expert du sujet.
- Pas d'autocensure, il ne faut pas hésiter à aller aussi loin que possible dans ces idées. Même quand une idée paraît ridicule, il peut arriver qu'elle mène à d'autres choses.
- Il vaut mieux bâtir sur les idées des autres que de se mettre en position de juge.
- Personne n'est obligé de se prêter à l'exercice et il n'y a pas de pression du groupe pour cela.

3. Présentez le principe du débat. Seules les personnes assises dans « l'aquarium » (les 4 chaises en carrés disposées au milieu) peuvent prendre la parole pour débattre de manière libre. Lorsqu'une des personnes du public souhaite prendre la parole, il lui suffit de se lever et de toucher l'épaule d'un ou d'une des

orateurs qui lui laisse alors sa place. Le débat continue de cette manière et les orateurs passés.e.s peuvent tout à fait revenir dans le débat de la même manière. Pendant ce temps-là, les personnes qui sont situées en dehors de l'aquarium doivent garder le silence.

4. VOUS POUVEZ COMMENCER OU RELANCER LE DÉBAT À L'AIDE D'UNE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES :

- Les jeunes sont à la fois une menace et une chance dans le renforcement du lien social.
- Les jeunes et les organisations de jeunesse ont une place spécifique dans la construction du lien social.

OU BIEN UTILISER UNE QUESTION RELATIVE À UNE DES PROPOSITIONS PRÉSENTES DANS CE MANUEL :

- Les jeunes se radicalisent à cause d'internet !
- Aucun média porté par des jeunes ne pourra jamais devenir un média de référence.
- A force de parler que de ce qui ne va pas, on décourage les jeunes pour leur vie.
- Ce n'est pas parce que la société est compétitive que l'école doit l'être.
- L'enseignement doit s'adapter aux différentes cultures et parcours des élèves.
- Tout est fait pour empêcher des jeunes de différents milieux de se rencontrer.
- La société offre une place à chacune et chacun, il n'y a plus qu'à la trouver.
- Ce qu'on apprend à l'école ne sert à rien dans la vraie vie.
- Tout le monde peut être bénévole, c'est une question de volonté.
- L'identité est une affaire privée qui ne doit pas être discutée publiquement.
- Il nous faut nous construire une identité européenne.
- Il est impossible pour une institution de parler comme les jeunes.
- Une mobilité Erasmus c'est des vacances payées par l'UE.
- Une mobilité internationale devrait faire partie du cursus de chacun.
- L'État ne peut pas continuer à financer ad-vitam aeternam des associations
- Ce n'est pas sur internet qu'on va changer le monde !

Au fil du débat l'animateur doit réguler les échanges et garantir le respect des règles précédemment citées. A aucun moment celui-ci ne doit exprimer sa propre opinion.

5. Il est important de bien clore un débat, rien n'est plus désagréable qu'un débat se terminant en « eau de boudin ». Fixez dès le départ un horaire de fin, en précisant aux

participants que celles et ceux qui le souhaitent auront la parole en clôture.

Au moment de clore le débat, n'oubliez pas de remercier les participants dans leur ensemble puis invitez celles et ceux qui le souhaitent à exprimer en une phrase un ressenti, une réflexion, une conclusion. Prenez le temps nécessaire.

Variantes

• **Des doigts pour conter** : le premier participant qui souhaite prendre la parole après une intervention est invité à lever un doigt, le deuxième à en lever 2 et ainsi de suite. Dès qu'un nouvel orateur s'exprime le deuxième dans la liste d'attente devient le premier et retire un doigt, et ainsi de suite.

• **Cartouches de sondage** : vous pouvez proposer aux participants de se doter d'un papier de couleur qu'ils pourront brandir en l'air pour signifier un accord avec une proposition.

Ces cartouches peuvent être utilisées à tout moment ou sur demande de l'animateur.

• **En débat mouvant** : vous pouvez reprendre les propositions d'affirmations ci-dessus pour l'organisation d'un débat mouvant. L'animateur divise l'espace en 2 zones « d'accord » et « en désaccord », il lit une des affirmations et laisse les participants se positionner. Il laisse ensuite la possibilité d'expliquer sa position.

Place de l'animateur : une grande partie du succès d'un débat repose sur la qualité de l'animation, ne prenez pas ce rôle à la légère. Vous êtes là pour faire circuler la parole et permettre à chacun de s'exprimer, même si c'est frustrant vous ne pouvez pas monopoliser la parole pour donner votre opinion.

3

Construire une action : les commandos citoyens



 1 à 3 jours

 5 à 20 personnes

 Forte

MATÉRIEL :

De quoi réaliser des interviews et un accès à internet

OBJECTIFS :

- ☒ Passer du ressenti au diagnostic puis à l'action collective à son niveau.
- ☒ Se projeter sur une action concrète d'action politique sur un format non institutionnalisé.

La démarche d'éducation populaire que nous proposons repose largement sur l'action collective portée par des groupes de jeunes à tout

niveau. Rester dans la découverte ou l'échange vous fera passer à côté d'éléments que l'on ne découvre que sur le terrain.

→ Déroulé :

1. Formez des binômes en leur donnant pour mission de réaliser chacun un questionnaire qui permettrait de répondre à la question générale « Comment développer la solidarité entre les habitants de notre quartier / ville / région / pays ? ». Les questions peuvent être de différentes formes mais doivent permettre de décliner la question principale en accord avec la vision de chaque binôme.
2. Chaque binôme est invité à se rendre dans la rue et à réaliser des interviews d'au moins 10 personnes sur la base des questionnaires. Les réponses collectées sont ensuite partagées en grand groupe.
3. Proposez aux participants d'exprimer un ressenti sur ce que les interviews ont pu révéler, réfléchissez à ce que ce que l'on peut déduire de ce ressenti. Proposez au groupe d'identifier plusieurs thématiques de travail (les thématiques peuvent également être les thématiques de ce manuel).
4. Procédez à une sélection d'une thématique par vote, utilisation de gommettes, sélection à plusieurs tours, consensus ou toute autre méthode qui vous semble adaptée. Puis définissez la manière dont le groupe souhaite s'emparer de cette thématique.
5. Cette étape est essentielle et il est important de la marquer clairement dans le processus. Demandez à chaque participant d'exprimer jusqu'où il/elle est prêt.e à s'engager dans l'action en termes de temps et d'énergie à consacrer, de modalités d'action. L'action ne doit pas être contraignante pour un membre du groupe.
6. Identifiez toutes les personnes ressources que vous pourriez solliciter dans la construction de cette action ainsi que les raisons pour lesquelles vous estimez que ces personnes sont pertinentes..
7. Précisez les attendus de votre action : « qu'est-ce que nous voulons avoir effectué à l'issue de cette action », n'hésitez pas à être précis (nous souhaitons organiser une action de rue, un chantier, 2 actions de sensibilisation...)
8. Essayez de réfléchir à ce qui pousse les gens à agir pour une cause et ce qui encouragerait d'autres jeunes à vous rejoindre. Quelle mobilisation est nécessaire à la réalisation de vos attendus.

9. Il est enfin temps de vous mettre à la réalisation de votre action, qu'elle se situe dans votre quartier ou au niveau européen, qu'elle soit courte ou longue, qu'elle produise un impact direct ou que celui-ci doive se faire attendre.

10. Une fois les attendus délivrés, il est extrêmement important de fêter la victoire de la façon qui vous sied le mieux.

→ Variantes

- Il peut être intéressant d'explorer les propositions présentes dans ce manuel pour les confronter à votre projet et les faire évoluer.

- Lors de la phase d'enquête il peut être intéressant d'interviewer des citoyens rencontrés par hasard mais également des responsables associatifs et politiques.

Place de l'animateur : cette activité n'a d'intérêt que si elle est clairement articulée en différentes phases. Il est donc important pour l'animateur de marquer une pause entre les différentes étapes et de marquer symboliquement chacune d'entre elles : écrire sur un paper board chacune des étapes, utiliser des post-its de couleurs différentes, changer de configuration...



Le plaidoyer dont vous êtes le héros



 Une demi-journée

 5 à 20 personnes

 Forte

MATÉRIEL :

Un espace délimité, quelques tables et chaises, de la craie ou du scotch coloré.
Une cravate, un manteau.

OBJECTIFS :

 Réfléchir à la construction d'une démarche de plaidoyer et aux questions essentielles à se poser.

Se lancer dans une démarche de plaidoyer consiste avant tout à travailler avec d'autres pour partager votre message, trouver des

soutiens. Pour cela cette activité devrait vous permettre de vous poser les bonnes questions.

→ Déroulé :

1. Préparez le jeu de rôle. Délimitez 3 espaces dans la pièce à l'aide de marqueurs au sol (scotch coloré ou craie par exemple) : l'espace jeune, la mairie, le quartier. Pour chacun de ces espaces ajoutez quelques éléments de décors (par exemple une chaise et un bureau à la mairie...)
2. Rassemblez les participants dans l'espace jeune. Présentez leur l'exercice suivant : ils vont devoir porter un plaidoyer, mettre en place une action collective pour faire évoluer les politiques publiques locales. Pour cela, un certain nombre de questions vont se poser à eux.
3. Commencez par la case n°1. Le facilitateur du jeu joue le rôle d'un animateur du local jeune. Il expose la problématique et la mission au groupe. Une fois celle-ci réalisée, l'animateur pose ensuite le choix qui est proposé.
4. Selon le choix du groupe, celui-ci se déplace dans un autre lieu. L'animateur les suit et change d'attribut selon le lieu choisi : une cravate à la mairie, un manteau dans la rue. Le jeu continue sur le même modèle jusqu'à la fin.
5. À la fin du jeu, rassemblez les participants en cercle et proposez leur de s'exprimer autour des questions suivantes :

- Que s'est-il passé ? Qu'avons-nous vécu ensemble ? Quel ressenti avons-nous ?
- Que pouvons-nous tirer de ce jeu ? Quelles questions utiles sont posées par ce jeu ? (Notez les sur un paperboard)
- En quoi cette activité est-elle en lien avec la réalité ? Quelles sont les limites de ce jeu ?
- Quel campagne de plaidoyer souhaitons-nous mettre en place ?

N°1 - Local Jeunesse

Avec votre animateur vous avez eu une idée de changement à apporter.

Mission : formulez votre idée en une phrase simple et efficace. Cette phrase doit pouvoir être écrite sur un T-shirt ou une affiche.

L'heure des choix : pour arriver à vos fin, souhaitez-vous changer les règles, les loi, dispositifs, politiques... (allez en 2) ou les mentalités et les comportements des citoyens (allez en 3)?

N°2 - Changer les règles - À la mairie

Vous vous rendez à la mairie pour identifier toutes les règles, lois, dispositifs sur lesquels vous souhaitez vous appuyer.

Mission : faites un recensement de toutes les règles et dispositifs déjà existants et sur lesquels s'appuyer ou à modifier.

L'heure des choix : vous avez l'occasion de rencontrer le maire. Souhaitez-vous travailler avec (allez en 4) ou sans (allez en 5) les élus ?

N°3 - Changer les mentalités - Dans le quartier

Vous sortez dans la rue afin de rencontrer des habitants et œuvrer pour changer les mentalités.

Mission : identifiez qui sont les premières personnes qui pourraient être convaincues par votre proposition.

L'heure des choix : il faut faire un choix stratégique. Souhaitez-vous valoriser les initiatives (6) qui marchent ou pointer les dysfonctionnement (7)?

N°4 - À la rencontre du maire - À la mairie

Vous rencontrez le maire pour lui exposer votre projet. Mais il n'a pas beaucoup de temps à vous consacrer.

Mission : vous avez 2 minutes montre en main pour exposer tous vos arguments au maire.

L'heure des choix : vous souhaitez convaincre (10) ou forcer le maire à mettre en œuvre vos propositions (11).

N°5 - Travaillez sans les élus - Dans le local jeunesse

Vous décidez de travailler sans relation avec les élus. Mais dans ce cas comment changer les règles ?

Mission : listez toutes les personnes non élues avec lesquelles vous pourriez travailler.

L'heure des choix : vous souhaitez agir seuls (8) ou mobiliser d'autres personnes (9).

N°6 - Ce qui va bien - Dans le quartier

Vous adoptez une approche positive qui devrait vous permettre de montrer des exemples de bonnes pratiques à généraliser.

Mission : recensez les initiatives à valoriser dans votre quartier.

L'heure des choix : il vous faut décider maintenant de choisir d'agir seul (8) ou de créer une mobilisation (9) autour de vos idées.

N°7 - Ce qui ne marche pas - Dans le quartier

Vous choisissez de créer une campagne axée sur des éléments à améliorer dans votre quartier.

Mission : identifiez ce qui ne fonctionne pas et les raisons pour lesquelles vous estimez cela.

L'heure des choix : il vous faut décider maintenant de choisir d'agir seul (8) ou de créer une mobilisation (9) autour de vos idées.

N°8 - Agir seul - À l'espace jeunes

Seul, vous ne pouvez rien faire..

Votre campagne fait un bide, vous passez pour de doux illuminés légèrement ridicules et n'êtes plus jamais pris au sérieux.

N°9 - Mobiliser - Dans la rue

Vous souhaitez partager vos idées avec d'autres. Mais pour cela il vous faudra convaincre les gens d'adhérer à votre cause.

Mission : d'après vous, qu'est ce qui convainc les gens d'agir pour une cause ?

L'heure des choix : maintenant arrive le choix le plus important. Allez-vous faire ce que vous avez imaginé ?

N°10 - Convaincre le maire - À la mairie

Pour convaincre le maire il vous faudra trouver développer un argumentaire basé sur des faits et des expériences.

Préférez-vous montrer ce qui marche (6) ou ce qui ne marche pas (7) dans votre quartier.

N°11 - Forcer le maire - À la mairie

Il est difficile de forcer quelqu'un à agir, notamment quand cette personne est en position de pouvoir.

Mission : listez ce qui pourrait forcer le maire à vous suivre.

L'heure des choix : préférez-vous agir seul (8) ou mobiliser d'autres personnes (9)



CONCLUSION

Nous espérons que la lecture de ce manuel vous aura été profitable, qu'elle vous aura permis de développer de la réflexion et pourquoi pas de l'action !

L'objet n'était pas de tomber dans le déclinisme en dépeignant une situation exagérément noire de la jeunesse mais de souligner quelles sont les initiatives intéressantes qui mériteraient d'être développées, les points d'amélioration de politiques de jeunesse trop souvent jugées comme secondaire alors qu'elles concernent une catégorie de la population particulièrement fragile et exposée aux crises sociales et économiques.

La vision défendue au travers de cette campagne Provox est celle d'une évolution de la place de la jeunesse dans la construction du lien social et des connections entre les

personnes. Elle ne pourra pas se construire par empilements successifs de mesures mais à la condition d'un changement profond de culture politique à tout niveau auquel les propositions de ce manuel souhaitent contribuer.

Il s'agit d'un travail qui sera nécessairement COLLECTIF, de LONGUE DURÉE et dans le DIALOGUE. Il impliquera nécessairement la société civile et les pouvoirs publics. C'est ainsi, progressivement, que la situation de la jeunesse en France et en Europe pourra évoluer.

Le Cnajep, qui a coordonné pour la France le processus ayant amené à ce manuel se tient à la disposition de tous les acteurs intéressés pour développer ce cadre et monter des actions de plaidoyer ou encore mettre en œuvre des changements politiques à tout niveau.



LES PARTIES PRENANTES

La 5ème campagne Provox a mis autour de la table 46 organisations de Jeunesse et d'Éducation Populaire et acteurs des politiques publiques que nous souhaitons remercier pour leur engagement.

Tout d'abord, pour leur rôle particulier dans la coordination du processus :

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Le Cnajep, Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

L'agence Erasmus + France Jeunesse

Ont contribué au processus les partenaires suivant :

L'AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville

L'association Altea France

L'Anacej - Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

ANI - Afriques Nouvelles Interdépendances

Animafac

Les AROEVEN

L'Association Jean Monnet

L'Association des Paralysés de France

ATD Quart Monde

Les Céméas

Le groupe « des organisations de jeunesse » au CESE

Le CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

La CMJCF - Confédération des MJC de France

Le CPCV - Collectif Protestant des Centres de Vacances

Coexister France

Le Crajep Normandie

La Cultur'aux Jeunes

David et Jonathan

Le Département des Landes

Les EEDF - Éclaireuses Éclaireurs de France

Les EEUDF - Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France
La FAGE - Fédération des Associations Générales Étudiantes
La FFMJC - Fédération Française des MJC
La Fédération Française pour l'Unesco
Le FFJ - Forum Français de la Jeunesse
Les Francas
France Volontaires
Le FSPMA, Fond de Solidarité et de Promotion du Mouvement Associatif en PACA
Le Génépi
Les Jeunes Européens France
La Ligue de l'Enseignement
La mairie du 2ème arrondissement de Paris
Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Le Ministère de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes
Le Parlement Européen des Jeunes
Le Planning Familial
La Protection Judiciaire de la Jeunesse de Versailles
La Région Nouvelle Aquitaine
Le RNJA - Réseau National des Juniors Associations
Les SGDF - Scouts et Guides de France
L'UFAL - Union des Familles Laïques
L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales
L'Union Nationale des Missions Locales

CLOSSAIRE

Animation socio-culturelle

Voir « Travail de jeunesse »

Compétence

La compétence d'une institution définit son champ d'intervention et les fonctions qui lui sont données par la loi, ses statuts...

Collectivité territoriale

Entité juridique qui exerce des compétences sur un territoire donné. Par exemple : un conseil régional, une mairie...

Comité Interministériel à la Jeunesse (CIJ)

Comité présidé par le premier ministre et rassemblant l'ensemble des membres du gouvernement dont le portefeuille est en lien avec la jeunesse (éducation, logement, affaires sociales, ...)

Conseil de l'UE

Institution représentant les états-membres de l'UE par la voix de leurs chefs de gouvernements. Le Conseil de l'UE possède plusieurs groupes thématiques (Jeunesse, Emploi, Transports, Sécurité, ...) où siègent les ministres concernés une fois par semestre. La présidence du Conseil de l'UE est une présidence tournante confiée à un état-membre différent tous les 6 mois. À chaque fois la présidence propose des priorités qui seront débattues en vue d'arriver à un accord.

Délégué Interministériel à la Jeunesse (DIJ)

Poste de coordinateur de l'action pour la jeunesse des différents ministères du CIJ.

Dialogue structuré

Le dialogue structuré est un processus de co-construction de la décision publique utilisé au niveau européen dans le domaine de la jeunesse. Il est basé sur les principes de co-pilotage, sur des attendus définis, des modalités de dialogues négociées, un calendrier commun et un sujet précis.

ECTS

European Credit Transfer System, le système européen de transfert de crédits d'études. Les crédits certifient des apprentissages dans le cadre d'un parcours étudiant, l'ECTS permet aux États-membres de se doter d'un cadre commun de référence facilitant les échanges d'étudiants, la construction de programmes éducatifs conjoints, les échanges entre enseignants...

Éducation formelle

Nous appelons éducation formelle l'ensemble des activités et lieux d'éducation obligatoires ou le parcours éducatif est sanctionné par une certification. Le système scolaire relève de l'éducation formelle.

Éducation informelle

Lieux et activités d'apprentissages qui se font sans conscientisation nécessaire et dans un cadre informel : rencontres entre amis, relations familiales, lectures personnelles...

Éducation non-formelle

Ensemble des activités et lieux où se pratique une transmission ou un développement de savoir volontaire, lié à des méthodes actives. L'éducation non-formelle n'a pas pour objet la validation de compétences. C'est le cas par exemple d'un club de jeunes, d'un stage de musique...

Erasmus +

Programme intégré de l'UE sur l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ce programme est structuré autour de 3 actions clés : la mobilité des individus, la mise en place de partenariats stratégiques et le soutien à la réforme des politiques publiques. Dans chaque état une ou plusieurs agences nationales est chargée de faire le lien avec les porteurs de projets.

FONJEP

Fond de coopération pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire, permet de rassembler et mutualiser des fonds pour l'emploi associatif dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire.

INJEP

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, institut de recherche sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

NTIC

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Plan Priorité Jeunesse

Plan pluriannuel développé par l'État français pour développer une approche Trans sectorielle de son action jeunesse entre 2012 et 2017.

Principe de subsidiarité

Uniquement à l'échelon supérieur - ici l'Union Européenne - uniquement ce que l'échelon inférieur - les états-membres - de l'UE - ne pourrait effectuer que de manière moins efficace. En d'autres termes, les politiques de jeunesse de l'UE n'ont pas vocation à remplacer celles des états mais à les compléter, les mettre en synergies et à y apporter une valeur ajoutée.

Provox

Provox est le nom donné au dialogue structuré en France. C'est à la fois des événements, un label, des outils, un site internet, de l'accompagnement de projets et une présence sur les réseaux sociaux.

Recommandations conjointes

Les recommandations politiques rédigées conjointement par des jeunes délégués et par les états-membres.

Serious Game

Pour soutenir le développement d'apprentissages : mise en situation, évaluation des choix, mise en place de parcours...

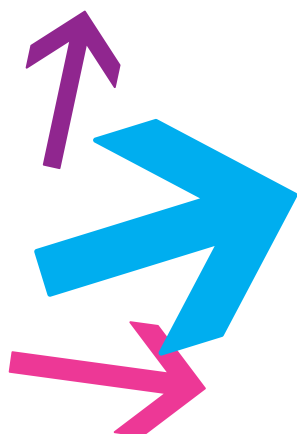
Travail de jeunesse

La 2ème conférence européenne sur le travail de jeunesse a défini ce terme : « le travail de jeunesse, c'est cultiver l'imagination, l'esprit d'initiative, la socialisation, la participation et les envies des jeunes. Il se base sur des principes d'éducation, d'empowerment, de participation, d'expression et d'inclusion. De par les activités, le jeu, le plaisir, la militance, l'échange d'informations, la mobilité, le volontariat, le collectif et le débat, le travail de jeunesse encourage les jeunes à comprendre quelle est leur place dans leur groupe et dans leurs réseaux sociaux, et à s'y engager de façon critique. »

Pour toute information n'hésitez pas à contacter le Cnajep, coordinateur du Dialogue Structuré en France, au 01.40.21.14.21 ou grâce à l'adresse dialogue.structure@cnajep.asso.fr

Rendez-vous sur le site www.provox-jeunesse.fr

Mais également sur [Facebook](#) : [Provox](#), [Twitter](#) [#Provox](#)
et dans vos associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire.



Ce manuel est issu des travaux portés dans le cadre de la dynamique Provox entre le 1er janvier 2016 et le 30 juin 2017. Les travaux de réflexions portés au niveau national ont permis de contribuer au dialogue structuré entre jeunes, société civile et pouvoirs publics sur la thématique « Comment engager tous les jeunes dans une Europe diverse, connectée et inclusive ? ».

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Ce projet a été financé avec le soutien du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Si celui-ci a été impliqué dans l'ensemble de la dynamique Provox, le document présent ne reflète pas nécessairement une position officielle de celui-ci.

Le présent document contient des extraits ou des mentions de textes législatifs français et européens. Nous vous rappelons que seules les versions publiées dans les journaux officiels français et européens font foi.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS